



DEVENEZ PARTENAIRE DE L'ASRVE

Mécénat et sponsoring – Saison 2026-2027

POURQUOI SOUTENIR L'ASRVE ?

Associer votre entreprise à l'ASRVE, c'est rejoindre un club vivant, ancré dans le Val d'Europe depuis plus de 30 ans, qui réunit chaque saison plus de 500 licenciés, jeunes et adultes.

1

Une visibilité locale

Vos clients sont nos adhérents : des familles du Val d'Europe, jeunes et adultes, présents toute l'année au club et sur nos réseaux.

2

Une image positive

Sport, transmission, convivialité : vous associez votre nom à des valeurs fortes et à un projet associatif utile à tous.

3

Un soutien utile

Votre contribution finance nos entraînements, nos installations et l'accueil de nouveaux joueurs dans un club presque complet.



Deux façons de nous soutenir

Le mécénat (don avec 60 % de réduction d'impôt, sans contrepartie) et le sponsoring (visibilité, dépense déductible de vos charges).

LE CLUB EN CHIFFRES

Un club jeune, mixte et en croissance, qui accueille chaque semaine des joueurs de tous niveaux à Bailly-Romainvilliers et à Serris.



523
licenciés

saison 2026-2027,
+3,56 % par rapport
à l'an dernier



56 %
de jeunes

292 licenciés



29 %
de femmes

152 licenciées



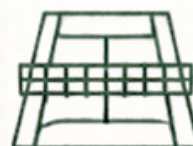
140

nouveaux
licenciés
cette saison



25

ans d'âge
moyen



6

courts
dont 4
couverts



2

communes



plus de 30 ans

d'existence
création 1994

**AUDIENCE
EN LIGNE**



+350

abonnés
Facebook



+400

abonnés
Instagram

Source : ADOC (FFT), licenciés au 17 octobre 2026.

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE



Tiffanie Havot,
Présidente de l'ASRVE

J'ai intégré l'A.S.R.V.E depuis 2003 en tant que joueuse et compétitrice au sein des équipes jeunes puis femmes.

Investie dans le club depuis plusieurs années, j'ai d'abord été bénévole et secrétaire du bureau avant de devenir présidente de notre association.

L'objectif de l'A.S.R.V.E est de permettre une pratique du tennis à ceux qui souhaitent en faire une activité de loisir dans la convivialité, mais aussi de former de jeunes compétiteurs avec l'espoir qu'ils accèdent aux structures de la Fédération Française de Tennis et atteignent leur meilleur niveau.

“

L'équipe dirigeante ainsi que les enseignants n'ont d'autre objectif que de permettre à chacun de trouver chez nous le plaisir de pratiquer leur sport favori dans les meilleures conditions possibles ! Nous continuerons à essayer de faire en sorte que nos adhérents trouvent l'accueil qu'ils souhaitent et de faire de ce club un lieu de partage et d'échange !

”

NOTRE HISTOIRE ET NOTRE MISSION

L'ASRVE fait vivre le tennis sur le territoire du Val d'Europe, entre Bailly-Romainvilliers et Serris.

Créé en 1994, le club propose du baby tennis dès 3 ans jusqu'aux cours adultes : chacun trouve sa place, en loisir comme en compétition.



Notre mission en 4 points

1

Des infrastructures de qualité et un ancrage local fort

2

Des animations régulières tout au long de l'année

3

Valoriser l'enseignement et les jeunes compétiteurs

4

Un tennis pour tous les niveaux et tous les âges

Nos valeurs



Respect



Solidarité



Esprit
d'équipe



Respect
des règles



Partage



Liens
humains

UN TENNIS POUR TOUS LES ÂGES

Du baby tennis à la compétition,
l'ASRVE propose des parcours adaptés à chaque joueur.

3-4 ans

● **Baby Tennis (3/4 ans)**

Une première découverte du tennis, par le jeu.

5-6 ans

● **Mini Tennis (5/6 ans)**

Les premiers pas sur le court,
dans une approche ludique.

7-12 ans

● **Tennis Galaxie (7/12 ans)**

Un parcours de progression pour
les jeunes de 7 à 12 ans.

Jeunes

● **Compétition jeunes**

Profil club ou élite, team compétition et
entraînement physique.

Adultes

● **Cours adultes**

Loisirs, entraînement et compétition,
pour tous les niveaux.

NOS INSTALLATIONS

Deux sites au cœur du Val d'Europe, avec des courts couverts pour jouer toute l'année.



BAILLY-ROMAINVILLIERS

2 courts couverts (Green Set),
2 courts extérieurs en terre
battue tout temps, club house,
vestiaires, douches et sanitaires.

SERRIS

2 courts couverts (Quick),
club house, vestiaires, douches
et sanitaires, complexe des
Marmousets, boulevard du
Champ du Moulin.

6

courts de tennis

4

courts couverts

2

sites



Nos installations sont au cœur de notre projet : rénovation du club house, nouveaux terrains et réservation modernisée.

NOS PROJETS

Le club continue d'avancer. Voici les projets qui nous mobilisent.

1

Rénovation du club house

Un lieu d'accueil plus agréable pour les adhérents, les familles et les partenaires.

2

Agrandissement du club

Une demande de nouveaux terrains pour accueillir plus de joueurs.

3

Réservation et accès modernisés

Modernisation du système de réservation des courts et du badge d'accès.



Votre soutien compte, chaque partenaire contribue à faire grandir le club et à faire vivre ces projets.

Nos partenaires actuels



Village Nature



Visual Serris

Experts 77
EXPERTISE COMPTABLE

Experts 77

MÉCÉNAT OU SPONSORING ?

Deux façons de nous soutenir, deux logiques différentes : choisissez celle qui vous correspond.

	MÉCÉNAT	SPONSORING
Principe	Un don, sans contrepartie publicitaire	Un partenariat avec des contreparties de visibilité
Avantage fiscal	Réduction d'impôt de 60 % du don pour les entreprises	Pas de réduction d'impôt : la dépense est déductible des charges
Contrepartie	Aucune contrepartie publicitaire	Logo, bâches, publications Facebook et Instagram
Justificatif	Reçu fiscal remis par le club	Contrat de partenariat et facture
Idéal pour	Soutenir un club local et ses projets	Gagner en visibilité auprès des familles du Val d'Europe



**Un doute sur le choix ?
Parlons-en : nous vous aidons à choisir
la formule la plus adaptée.**

LE MÉCÉNAT

Un don à l'ASRVE ouvre droit à une réduction d'impôt, sans contrepartie publicitaire.



Entreprises : sous régime réel d'imposition, dans la limite de 20 000 € ou de 0,5 % du chiffre d'affaires HT (le plus élevé des deux), avec report possible sur 5 ans.

60 %

de réduction d'impôt sur le montant de votre don



Votre don

2 000 €



Réduction (60 %)

1 200 €



Coût réel

800 €

Comment ça marche

1

Vous faites un don au club

2

Le club vous remet un reçu fiscal

3

Vous déduisez la réduction de votre impôt.



Particuliers : 66 % de réduction d'impôt, dans la limite de 20 % du revenu imposable. Une mention sobre de votre nom reste possible (contreparties limitées à 25 % du don).

LE SPONSORING

De la visibilité pour votre entreprise,
en échange de votre soutien.

Pas de réduction d'impôt, mais une charge déductible.

PACK BASE

500 €

Votre logo sur le site
officiel du club ;
1 communication dédiée
sur nos réseaux sociaux.



PACK PREMIUM

1 000 €

Tout le Pack Base ;
logo sur les panneaux
d'affichage du club et les
affiches d'événements ;
3 publications sur les
réseaux dans l'année.



PACK SUR MESURE

À votre image :
co-construisons un
partenariat selon
vos objectifs et
votre budget.



+350
abonnés
Facebook,
+400
abonnés
Instagram.

estimation

2 000 € de sponsoring représentent environ
1 500 € de coût net après économie d'impôt
sur les sociétés (taux de 25 %).

Il s'agit d'une charge déductible, et non
d'une réduction d'impôt.

Un contrat de sponsoring est établi entre
le club et l'entreprise.

Contact

PARLONS PARTENARIAT



06 63 94 19 04



www.asrve.com



secretariat@asrve.fr



25 boulevard des Artisans, 77700 Bailly-Romainvilliers

